



FOOT N° 500 DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

CARNET NOIR

Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent leurs sincères condoléances à Michel POIRRIER (membre du CD du District et de la Commission Technique) suite au décès de son beau-père.

CLUBS ABSENTS A L'AG DU 26/11

AMPHION PUBLIER CS – ANTHY FC – ARAVIS FC – BALME DE SILLINGY – CERNEX ES – CHAMPANGES FRS – EPAGNY MT – ETREMBIERES EDF – EVIAN FC – FOOT SUD GESSIEN – LEMAN PRESQU'ILE – MARNAZ FC – MEYTHET ES – MORZINE SC – PERRIGNIER CSL – POISY CSA – PREVESSINS MOENS AS – SALEVES FC – ST JEOIRIEN FC – THONES FC – VILLY PELLOUX FC

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :
US Pers Jussy



Commission des Jeunes :

ASP Villaz – Thonon Evian Grand Genève – AS Thonon – US AAG – US Semnoz Vieugy – CO Chavanod – AS Epagny – Annecy FC – US Annemasse – US ST Julien - Maire de Faverges

Commission Sportive :

FC Vuache (2) - FC Frangy- US Annemasse – FC Thones – ES St Jeoire la Tour – US Pringy – FC Cranves Sales (2) – F. Sud Gessien (2) – CS Ayze - Maire de Faverges

Commission Féminine :

Roturier

Commission des Arbitres :

Amador Solis Grogan – [Koudoagbo](#) - Toutin

Commission des Coupes :

ES Amancy – Dingy – Marignier SP – ES Douvaine Loisin – AS Evires – AG Bons – US Vétraz – US Semnoz Vieugy – Mont Blanc – Thonon Evian Grand Genève – JS Reignier – ES Lanfonnet – ES Thyez – ES Seynod – FC La Semine – US Argonay – ES Chilly – FC Ballaison – FC Dingy St Clair – Fillinges – CSA Poisy – FC Cruseilles – ES Chilly – FC Ballaison - P. Briançon

Trésorier :

[Coussinets](#)